

M. *Edgar* propose, secondé par M. *Wright*, qu'il soit nommé un comité spécial composé de MM. *Colby*, *Davies*, *Desjardins*, *Hall*, *Cameron* (*Middlesex*), *Macmillan* (*Middlesex*), *Casgrain*, *Tassé* et de l'auteur de la motion, pour prendre en considération la condition des lois relatives aux droits d'auteur en *Canada*, et pour s'enquérir s'il serait désirable de prendre des mesures législatives ou autres à ce sujet; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport par bill ou autrement.

Sir *Hector L. Langevin* propose, secondé par M. *Bowell*, que le débat soit ajourné; la dite proposition est retirée avec le consentement de la Chambre.

La question principale étant de nouveau proposée, la dite proposition est retirée avec le consentement de la Chambre.

Sur motion de M. *Gordon*, secondé par M. *Homer*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état donnant,—

1. Le nombre d'immigrants chinois arrivés en *Canada* depuis le 20 août, 1885, jusqu'au 1er janvier, 1886, et le nom des ports où ils sont débarqués.
2. Le nombre de Chinois qui sont venus directement de la Chine.
3. Le nombre de Chinois venus d'autres pays, et les noms de ces pays.
4. Le chiffre total des droits perçus sur ces immigrants.
5. Le nombre de Chinois venus à titre de touristes, marchands, savants ou étudiants.
6. Les certificats présentés dans chaque cas (s'il en est) et donnés par le gouvernement chinois, portant le visa du chargé d'affaires, le consul ou l'agent consulaire ou autre représentant de Sa Majesté dans la localité où ces certificats ont été délivrés, ou au port d'embarquement.
7. Les frais encourus par le département des Douanes pour la mise à exécution, par le dit département, de l'Acte à l'effet de restreindre et régler l'immigration chinoise en *Canada*.
8. Copie de toute correspondance (s'il en est) échangée entre des unions ouvrières ou autres sociétés légalement constituées ou non, ou autres personnes, et le département des Douanes, demandant que l'immigration chinoise soit contrôlée plus sévèrement, et de toutes plaintes (s'il en est) portées contre aucun officier des douanes relativement au fonctionnement du dit acte de restriction.
9. Le nombre total de Chinois qui ont quitté le *Canada* pendant la même période.

Sur motion de Sir *Richard J. Cartwright*, secondé par M. *Charlton*,
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour copie de toute correspondance échangée entre le conseil municipal de *Bayfield* ou autres personnes et le département des Travaux Publics au sujet des réparations du havre de *Bayfield*.

Sur motion de M. *Charlton*, secondé par M. *Robertson* (*Shelburne*),
Ordonné, que les divers items pour impressions contenues dans les Comptes Publics et le rapport de l'Auditeur-Général pour 1884, soient renvoyés au comité des Comptes Publics.

Sur motion de M. *Mitchell*, secondé par M. *Iandry* (*Kent*),
Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un relevé des noms, du tonnage, du nombre d'hommes et de l'armement des steamers ou voiliers formant la présente force de police maritime du *Canada*, dont l'augmentation est mentionnée dans le discours du Trône.